

SAN FRANCISCO, VILLE INJUSTE ? LA CAPITALE DU PROGRESSISME ÉTATS-UNIEN À L'ÉPREUVE DE LA CROISSANCE DES INÉGALITÉS

Sonia Lehman-Frisch

Armand Colin | « Annales de géographie »

2017/2 N° 714 | pages 145 à 168

ISSN 0003-4010

ISBN 9782200930905

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2017-2-page-145.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

San Francisco, ville injuste ? La capitale du progressisme états-unien à l'épreuve de la croissance des inégalités

San Francisco: Unjust City ? The US Capital of Progressivism Challenged by Rising Inequality

Sonia Lehman-Frisch

Professeure de géographie – LAVUE, UPL, Univ Paris Nanterre, CNRS

Résumé

Dans le contexte d'un débat intense sur l'augmentation des inégalités aux États-Unis, San Francisco a récemment été pointée du doigt comme l'une des grandes villes où elles sont les plus marquées. Cette dénonciation repose sur l'assimilation implicite de ces inégalités à une injustice insoutenable, alors même que les philosophes ont montré depuis longtemps qu'inégalités et injustice ne se confondent pas. Aussi semble-t-il important d'examiner avec attention la question des rapports entre inégalités et injustice dans le contexte des grandes villes. C'est ce que cet article propose de faire à partir du cas de la ville de San Francisco, en se concentrant spécifiquement sur la question des inégalités de revenus. Il explicite d'abord les enjeux d'une analyse de la dimension spatiale des inégalités de revenu au regard de la notion de justice. Il étudie ensuite le profond sentiment d'injustice nourri par ces inégalités, qui constitue à son tour le ferment d'importants mouvements de contestation. Enfin, face aux réactions de la société civile, il examine la manière dont les acteurs publics se situent au regard de cette question, dans une ville réputée pour être la capitale du progressisme aux États-Unis. Au bout du compte, à partir d'une analyse des liens entre inégalités (rendues visibles dans l'espace), ressentiment, mobilisations et politiques publiques, il s'agit de saisir si San Francisco, ville inégale, est aussi une ville injuste.

Abstract

While increasing income inequality has raised intense public debates in the United States, San Francisco is pointed at as one of the most unequal large cities in the country. This criticism implicitly assumes that inequality is unjust per se, even though philosophers have long warned against any confusion between these two terms. This paper critically investigates the relationship between inequality and injustice by focusing on the case of income inequality in the city of San Francisco. It first shows that this question cannot be addressed without taking space into account. It then examines the deep feeling of injustice that rises from the awareness of inequality, which in turn stirs strong protest movements. It finally studies to what extent San Franciscans' values and mobilization actually frame public policy in a city known as the US capital of Progressivism. Eventually, by showing the links between inequality (made visible through space), resentment, mobilization and public policy, this paper aims to understand if San Francisco is not only an unequal city but also an unjust city.

Mots-clés

inégalités, justice spatiale, ressentiment, ségrégation, gentrification, mobilisation, logement, politiques publiques, disparités socio-économiques, mondialisation, ville, États-Unis, San Francisco

Key words *inequality, spatial justice, resentment, segregation, gentrification, mobilization, housing, public policy, income inequality, globalization, cities, United States, San Francisco.*

1 Introduction

Plusieurs études ont récemment désigné San Francisco comme l'une des grandes villes les plus inégales des États-Unis : l'une d'entre elles, qui la hisse à la deuxième place du palmarès national (Berube, 2014), a eu un grand retentissement dans les médias, tout particulièrement à San Francisco, où elle a alimenté un sentiment d'injustice qui a fortement imprégné les débats locaux. Les philosophes, depuis Aristote, ont cependant constamment rappelé que l'on ne peut confondre les notions d'inégalités et d'injustice. John Rawls (1973), par exemple, soutient que certaines inégalités (notamment les inégalités de revenus) peuvent être justes, à condition qu'elles visent à maximiser la part des plus désavantagés (principe de différence ou *maximin*), et à condition qu'elles garantissent la liberté et l'égalité des chances de tous (principe d'égalité) : c'est la justice comme « équité »¹. Après lui, plusieurs philosophes ont mis en avant l'importance de la penser non seulement en termes de revenus et d'égalité distributive, mais aussi en termes de reconnaissance des différences (Young, 1990) et de participation (Fraser, 1998).

Géographes et urbanistes se sont emparés de la question des rapports entre les inégalités et la justice dans la ville, aux États-Unis et ailleurs. Plusieurs décennies après les travaux pionniers de David Harvey (1973), les chercheurs sont de plus en plus nombreux à étudier les effets des transformations du capitalisme et de la néo-libéralisation sur les inégalités urbaines (par exemple Hackworth, 2007 ; Miraftab *et al.*, 2015) : ils ont analysé les processus produisant ces inégalités – qui résultent d'une combinaison complexe de facteurs de différentes natures (économique, sociale, ethnique, culturelle, politique, spatiale, etc.) et opérant à plusieurs échelles (locale, régionale, nationale et mondiale) – et se sont intéressés à leurs conséquences concrètes sur les groupes sociaux ou sur les territoires. Dans ce premier ensemble de travaux, les inégalités sont dénoncées comme injustes car résultant d'un système capitaliste injuste en soi. D'autres chercheurs sont allés plus loin dans l'explicitation de la dimension (in)juste des inégalités urbaines. Certains ont développé le concept de « justice spatiale », dans une perspective heuristique visant à interroger l'espace en tant qu'il peut être à la fois le reflet, le produit et le moteur des (in) justices sociales – autrement dit, en analysant les manières dont l'espace peut être juste ou injuste, et dont une injustice peut relever de la dimension spatiale (Dufaux, Gervais-Lambony, 2009 ; Soja, 2010 ; Morange, Fol, 2014 ; Gervais-Lambony *et al.*, 2014 ; Bret, 2015). D'autres

1 Pour une présentation de la théorie de la justice de John Rawls, des débats et prolongements qu'elle a suscités et de ses apports pour une lecture géographique de la justice, voir Bret, 2015.

encore ont proposé des outils ambitieux, à la fois conceptuels et pratiques, pour penser et aménager la « ville juste » (Fainstein, 2010 ; Marcuse, 2011).

Cet article se situe dans la lignée de ce deuxième ensemble de travaux. Partant du constat que San Francisco est une ville aux inégalités de revenus particulièrement marquées², je propose d'y examiner les rapports entre inégalités et (in) justice. Bien que les inégalités sociales soient constituées de multiples dimensions (accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la représentation politique, etc.), je me concentre modestement ici sur les inégalités de revenus, qui en sont des indices parmi d'autres, relativement bien définis³ et donc plus faciles à appréhender. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas d'analyser les causes et les conséquences des inégalités de revenus (et *a fortiori* celles des inégalités sociales ou urbaines), c'est de mettre en lumière l'importance des représentations dans l'analyse des rapports entre inégalités et (in) justice, et de montrer les liens étroits (quoique non systématiques) entre les inégalités (spatialisées), le sentiment d'injustice, les mobilisations et les politiques publiques. Seule une compréhension de l'ensemble de ces éléments permet de saisir la complexité des liens entre inégalités et injustice. Pour ce faire, je m'appuie sur l'analyse de données brutes du recensement, d'études statistiques, de rapports économiques et urbains émanant de diverses institutions et de médias locaux et nationaux, de publications scientifiques portant sur la ville, ainsi que sur des entretiens réalisés auprès de nombreux acteurs et observateurs de la ville entre 2012 et 2015 (urbanistes, aménageurs, économistes, promoteurs immobiliers, élus, représentants d'associations locales, habitants, chercheurs, etc.). Après avoir explicité l'importance de la prise en compte de la dimension spatiale dans l'analyse des inégalités et de son caractère (in) juste, j'interroge la manière dont ces inégalités de revenus sont perçues par les San Franciscains en identifiant les principaux facteurs (urbains) cristallisant le ressentiment – le logement et l'emploi – et les conditions de possibilité de leur expression dans des mouvements de contestation. Je me penche enfin sur l'efficacité de ces mobilisations en examinant quelques politiques mises en place par la municipalité pour remédier aux inégalités de revenus. Au bout du compte, il s'agit de saisir, à partir d'une analyse des représentations et des actions, dans quelle mesure San Francisco, ville inégale, est aussi une ville injuste.

2 Pour saisir la manière dont les inégalités de revenus sont structurées à San Francisco, on se reportera à un récent article (Lehman-Frisch, 2015). Rappelons simplement que la ville présente la particularité de posséder le 5^e centile le plus riche de toutes les grandes villes états-uniennes, et que, comme ailleurs dans le pays, les inégalités de revenus sont aussi des inégalités ethniques.

3 Les mesures des inégalités de revenus construites par les économistes ont cependant aussi leurs limites (voir Lehman-Frisch, 2015).

2 De l'importance de la dimension spatiale des inégalités de revenus

Les inégalités de revenus se déploient dans l'espace urbain. Il ne s'agit pas tant, ici, d'analyser les transformations locales qu'elles induisent que de montrer l'importance de la dimension spatiale des inégalités de revenus dans l'analyse de leur caractère juste ou injuste.

2.1 Pour les économistes, des inégalités de revenus injustes mais a-spatiales

Pour de nombreux chercheurs (principalement des économistes), qui s'inspirent souvent de la théorie de la justice de John Rawls, ces inégalités de revenus sont injustes. D'abord, plusieurs d'entre eux ont montré la croissance du différentiel entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles aux Etats-Unis (Piketty, 2013, Saez et Zucman, 2014, etc.) : l'augmentation des premiers ne contribuant manifestement pas à tirer en même temps les seconds vers le haut, ces inégalités ne sont pas « équitables » – elles sont donc injustes. De plus, on sait que dans un pays qui s'identifie comme « *land of opportunity* » (terre des opportunités), les inégalités sont souvent justifiées par la possibilité d'ascension sociale à force de travail et de talent : dans cette perspective, elles ne sont pas injustes tant que l'égalité des chances autorise la mobilité des méritants. Plusieurs chercheurs ont cependant mis en évidence que plus les inégalités sont fortes, plus la mobilité intergénérationnelle semble faible : la « courbe de Gatsby » révèle ainsi l'illusion du rêve américain puisque les Etats-Unis s'y présentent comme un pays marqué à la fois par de fortes inégalités de revenus et par une faible ascension sociale (Corak, 2012), une corrélation confirmée par une étude spécifiquement centrée sur les Etats-Unis (Chetty *et al.*, 2014).

Finalement, alors que la question de la répartition idéale des revenus (c'est-à-dire d'une inégalité des revenus juste) n'a jamais été tranchée, une étude a montré que la situation des Etats-Unis était effectivement perçue comme injuste par une écrasante majorité de citoyens ordinaires (Norton, Ariely, 2011)⁴. Dans l'ensemble, ces travaux, qui ont rencontré un immense écho dans les médias et dans la société états-unienne, et à San Francisco en particulier, s'intéressent cependant peu à la dimension spatiale des liens entre inégalités de revenus et injustice.

4 Ces deux chercheurs ont entrepris d'interroger les représentations des citoyens ordinaires en présentant à un échantillon représentatif de plus de 5 500 États-Uniens trois modèles distincts (anonymes) de répartition des richesses : le premier représente la répartition réelle (très inégale) des richesses aux États-Unis ; le second correspond à une répartition égalitaire (imaginaire) ; le troisième propose une répartition intermédiaire inspirée de la Suède. Ignorant la place qu'ils occuperaient dans ces sociétés (en référence au « voile d'ignorance » de Rawls), une vaste majorité d'enquêtés a opté pour les distributions suédoise (47 %) et égalitaire (43 %) plutôt que pour celle des États-Unis (10 %) – une préférence de surcroît largement partagée quels que soient le genre, la préférence politique et le niveau de revenu des personnes interrogées.

2.2 Les échelles des inégalités de revenus

La question de l'échelle à laquelle les inégalités sont envisagées est trop souvent passée sous silence alors qu'elle est cruciale pour saisir leur sens, en particulier lorsqu'elles sont analysées à partir d'indices synthétiques comme l'index Gini ou le ratio 95/20⁵.

D'abord, sachant que la ville de San Francisco (qui correspond au comté du même nom) se caractérise par un territoire de faible superficie (121 kilomètres carrés), et une population relativement peu nombreuse (865 000 habitants), on peut se demander s'il est pertinent de la comparer avec d'autres villes beaucoup plus vastes et plus peuplées comme celles de New York (790 kilomètres carrés pour 8,5 millions d'habitants), de Chicago (600 kilomètres carrés pour 2,7 millions d'habitants) ou de Los Angeles (1 200 kilomètres carrés pour 4 millions d'habitants). Il semble que la comparaison serait plus solide, dans le cas de New York par exemple, si on la confrontait à Manhattan, dont la superficie et la population lui sont davantage comparables (1,6 million d'habitants sur 59 kilomètres carrés pour le comté de New York) (Bureau du recensement, estimations 2015).

De plus, on peut questionner l'intérêt de considérer les inégalités à l'échelle de la ville, alors qu'elle représente une part très limitée de la superficie et de la population de la métropole de San Francisco (cf. Figure 1). Les chercheurs sont en effet de plus en plus nombreux à insister sur l'importance de l'échelle métropolitaine ou de la *city region* pour saisir les dynamiques économiques et sociales du monde urbain contemporain (Storper, 2015 ; Ghorra-Gobin, 2015). Il faut cependant souligner que San Francisco est l'une des métropoles états-uniennes « dont la définition est la plus problématique » (Walker, Schafran, 2015). Pour les administrations locales, la Baie (Bay Area) est strictement constituée des neuf comtés qui bordent la baie. Cette définition ne correspond à aucune unité géographique du bureau du recensement, qui distingue de son côté la Metropolitan Statistical Area (MSA) de San Francisco-Oakland et la Combined Statistical Area (CSA) de San Jose-San Francisco-Oakland. La première est composée de cinq comtés... à l'exclusion notamment de la Silicon Valley et de la ville de San Jose, alors même que celles-ci constituent le troisième centre de cette métropole multipolaire et l'un de ses pôles les plus dynamiques en termes économiques et démographiques – c'est cette métropole incomplète qui est la plus fréquemment utilisée dans les études nationales sur les inégalités de revenus (par exemple Taylor, Fry, 2012). La seconde est composée de sept MSAs, soit un total de douze comtés (y compris les comtés de la Silicon Valley et de la périphérie lointaine, que leurs mobilités quotidiennes rattachent incontestablement au système métropolitain) et bien que ce soit la définition la moins utilisée, c'est celle qui semble la plus pertinente. Or à cette échelle, le

5 Cet indice correspond au rapport entre le revenu des 5% des ménages les plus riches (95^e décile) et celui des 20% des ménages les plus pauvres (20^e décile).

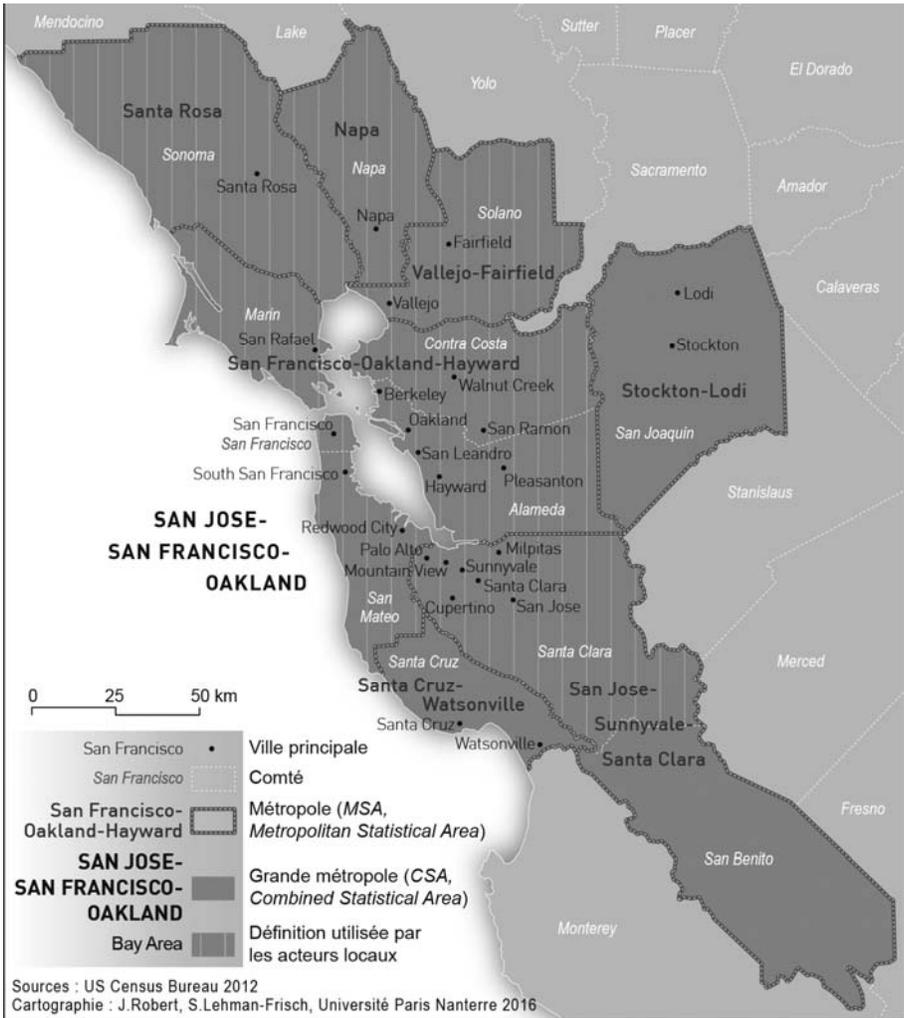


Fig. 1 San Francisco, une petite ville au sein d'une vaste métropole... aux définitions fluctuantes.

San Francisco, a small city in the heart of a large metropolis... with changing boundaries.

coefficient de Gini tombe à 0,47, soit la même valeur que celui de l'État de Californie ou de l'ensemble des États-Unis (cf. tableau 1).

2.3 Les configurations spatiales des inégalités : ségrégation, mixité et (in)justice

L'analyse des inégalités à des échelles plus fines permet de saisir la spécificité des configurations spatiales qu'elles prennent à San Francisco et de questionner leur

Tab. 1 Les inégalités de revenus dans les comtés de la grande métropole en 2013.
Income inequality by county in the San Francisco metropolis (CSA) in 2013.

	Indice Gini	Revenu médian (en \$)	Revenu moyen (en \$)	Répartition des ménages par tranches de revenus (en pourcentages)		
				Moins de 24 999 \$	De 25 000 \$ à 149 999 \$	Plus de 150 000 \$
États-Unis	0,4735	53 046	73 487	23,4	66,9	9,7
Californie	0,4782	61 094	85 408	20,5	65,5	14
San Jose-San Francisco-Oakland CSA	0,4758	75 973	104 751	16,4	62,6	21
Comté d'Alameda	0,4664	72 112	96 982	18,1	62,6	19,3
Comté de Contra Costa	0,4589	78 756	106 018	14,6	63,7	21,7
Comté de Marin	0,5164	90 839	137 795	13,6	57,5	28,9
Comté de Napa	0,455	70 443	94 451	15,5	68,7	15,8
Comté de San Benito	0,4094	66 237	80 980	17,7	69,9	12,4
Comté de San Francisco	0,5157	75 604	110 208	20,7	55,9	23,4
Comté de San Joaquin	0,4415	53 380	70 435	22,4	68,9	8,7
Comté de San Mateo	0,4772	88 202	126 129	11,4	62	26,6
Comté de Santa Clara	0,4592	91 702	120 718	13,3	59,3	27,4
Comté de Santa Cruz	0,4631	66 519	88 776	19,5	64,5	16
Comté de Solano	0,4188	67 177	82 971	16,9	70,1	13
Comté de Sonoma	0,4458	63 356	83 823	17,7	69,5	12,8

Source : Bureau du recensement, ACS 2013 5-year estimates

caractère (in)juste. À l'échelle du comté, au sein de sa métropole, celui de San Francisco atteste des inégalités (mesurées par le coefficient de Gini) les plus fortes (avec le comté de Marin), confortant en cela les discours établissant la ville de San Francisco comme particulièrement inégale (cf. Tab. 1). Cependant, il n'est ni le comté attestant du revenu médian annuel des ménages le plus élevé, ni celui possédant la part de ménages riches (plus de 150 000 dollars) la plus grande, ni le seul regroupant la plus grande proportion de ménages pauvres (moins de 25 000 dollars). Confronter l'indice d'inégalité à d'autres mesures permet ainsi d'affiner l'analyse de la relation entre inégalités de revenu et injustice : la situation de San Francisco est-elle plus injuste que celle de certains comtés dont la plus grande égalité résulte soit de la surconcentration de très riches (c'est le cas des comtés de San Mateo ou de Santa Clara dans le sud de la péninsule), soit, à l'inverse, de la surreprésentation de populations pauvres (c'est le cas du comté de San Joaquin, à la périphérie nord-est de la métropole) ? San Francisco est en effet une ville plus inégale que la plupart des autres comtés de la métropole, non seulement parce que les riches sont nombreux et particulièrement fortunés, mais aussi parce que les pauvres sont bien représentés – pour juger du caractère (in)juste de cette situation, la suite de cet article devra questionner la signification de leur présence dans la ville.

Un fort coefficient d'inégalité à l'échelle de la ville ne préjuge pas de la distribution spatiale des différentes catégories de revenus à l'échelle du quartier – de leur mixité ou, inversement, de leur ségrégation. Aux États-Unis, l'augmentation des inégalités s'est accompagnée ces dernières décennies d'une augmentation de la ségrégation des ménages en fonction de leurs revenus dans les trente plus grandes métropoles (Taylor, Fry, 2012) – en parallèle d'une diminution relative de la ségrégation raciale (Glaeser, Vigdor, 2012). San Francisco n'échappe pas à cette tendance générale, bien qu'elle atteste d'une ségrégation sociale globalement modérée (elle se situe juste en dessous de la moyenne)⁶, et les inégalités s'y déploient selon diverses configurations spatiales observées à plus grande échelle⁷ (cf. Figure 2).

La ville de San Francisco présente ainsi un certain nombre de quartiers de concentration des populations les plus riches, comme Pacific Heights ou Sea Cliff – qui se trouvent aussi être des quartiers à très forte majorité blanche (respectivement 81 % et 75 % – SFPD, 2012). Elle possède également des quartiers déshérités, comme Chinatown (le plus vieux et l'un des plus grands quartiers chinois des États-Unis), le quartier central du Tenderloin où les sans-logis sont très visibles, ou le quartier afro-américain de Bayview-Hunters Point : les revenus médians annuels n'y atteignent pas les 50 000 dollars et plus de la moitié de la population – principalement des minorités – vit sous le seuil de pauvreté. Les quartiers les plus égaux (voire les plus homogènes du point de vue ethnique) sont aussi finalement les plus ségrégués ; sont-ils alors des formes spatiales justes ou injustes ? Faut-il leur préférer la mixité sociale que l'on observe dans d'autres quartiers, où des ménages riches cohabitent avec des ménages pauvres ? C'est le cas de la Mission par exemple, un ancien quartier populaire blanc qui s'est hispanisé et paupérisé dans les années 1970-1980, avant de se gentrifier progressivement à la fin des années 1990 (Lehman-Frisch, 2003 et 2008) et de manière accélérée depuis les années 2010. Sa mixité sociale actuelle est en grande partie le produit de la gentrification – avec l'afflux de résidents (blancs) aisés dans le quartier, et la diminution corollaire de la population hispanique (de 60 % de la population en 2000 à 50 % en 2010 selon le Bureau du recensement). Des immigrants hispaniques pauvres cohabitent à plusieurs familles dans des logements étroits côtoient ainsi quotidiennement de nouveaux habitants riches, voire ultra-riches, qui transforment l'habitat et les commerces du quartier. Les inégalités de revenu sont-elles moins injustes dans cette configuration de mixité ? On voit bien que la question de la configuration spatiale des inégalités sociales à fine échelle est plus complexe qu'il n'y paraît, et on a montré ailleurs l'importance d'examiner attentivement ses ressorts pour saisir ce qui relève de l'(in)juste (Lehman-Frisch, 2009). Quoi qu'il en soit, les formes urbaines des inégalités de revenus (la ségrégation, et surtout, la gentrification) sont au cœur d'un vif sentiment d'injustice à San Francisco.

6 Dans cette étude, San Francisco est entendue comme la MSA de San Francisco-Oakland-Hayward.

7 L'une des plus petites unités spatiales du Bureau du Recensement des États-Unis est le *census tract*.

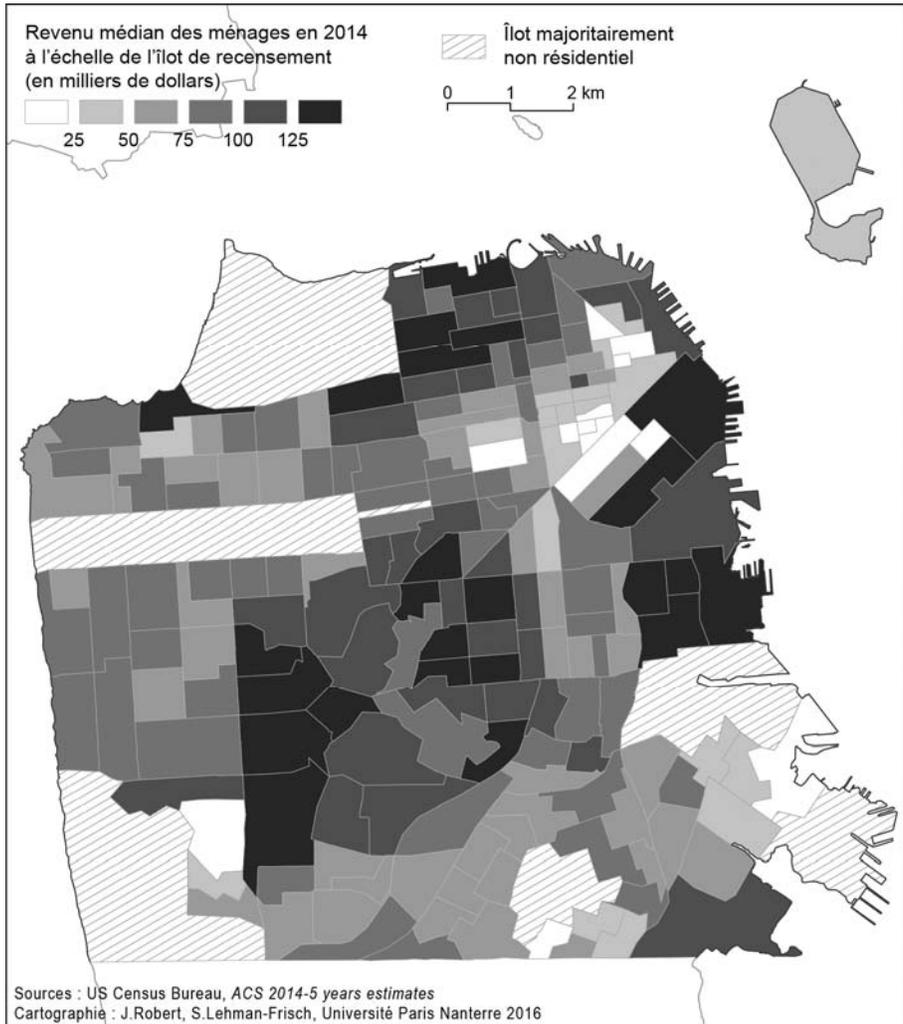


Fig. 2 Répartition des revenus médians des ménages dans la ville de San Francisco à l'échelle de l'îlot de recensement (2010).

Distribution of median household income by census tract in the city of San Francisco (2010).

3 Un fort sentiment d'injustice, moteur de nombreuses mobilisations

Plus encore que les inégalités de revenus en elles-mêmes, c'est leur spatialisation qui suscite un profond sentiment d'injustice à San Francisco. La gentrification, en

particulier, suscite un fort ressentiment, qui entraîne à son tour de nombreuses mobilisations.

3.1 Ressentiment et mobilisations contre la gentrification

La crise du logement à San Francisco est sévère. Aujourd'hui, seul Manhattan à New York surpasse (de peu) les prix immobiliers de San Francisco aux États-Unis : selon les données du site immobilier Zillow, la valeur médiane des logements en 2016 y est respectivement de 1,15 et 1,13 millions de dollars. Les loyers ont eux aussi considérablement augmenté : entre 1970 et 2013, les loyers médians ont augmenté de plus de 73 % à San Francisco (+ 9 % entre 2008 et 2013, en dollars constants) (MTC, 2015). Par conséquent, le logement pose un problème d'accessibilité (*affordability*) pour la grande majorité des habitants : seuls 13 % des ménages ont la capacité financière d'acheter un logement au prix médian à San Francisco, loin derrière le reste de la métropole (27 %) et, *a fortiori*, les États-Unis (60 %) (CAR, 2016).

Parce que le problème du logement affecte inégalement les différents groupes sociaux et ethniques, il est perçu comme injuste. Les expulsions, en particulier, sont considérées comme le symbole le plus éclatant de cette injustice. Leur évolution⁸ depuis la fin des années 1980 atteste en effet d'une troublante corrélation avec celle des prix du marché immobilier (cf. fig. 3), et elle met en évidence leur incontestable accélération depuis le début des années 2010 (cf. fig. 4). Des militants s'en sont saisis pour montrer l'injustice du processus. L'*Anti-Eviction Mapping Project* par exemple est un collectif qui a pour ambition d'utiliser différents médias pour « documenter la dépossession des habitants de la Baie ». Son site internet⁹ présente en particulier une carte, bien connue des San Franciscains, montrant l'accumulation inquiétante des expulsions depuis la fin des années 1990.

Certes, les expulsions ne sont pas un phénomène nouveau à San Francisco : les associations anti-éviction existent depuis plusieurs décennies (vingt ans pour la *Eviction Defense Collaborative*, plus de quarante pour la *SF Tenants Union* – dont dépend *Anti-Eviction Mapping Project*). De plus, elles concernent un nombre relativement limité de logements par rapport au parc total (2 200 en 2014-2015 pour 376 000 logements) et elles restent en deçà du sommet atteint lors du boum internet de la fin des années 1990 (2 800 en 1998-1999) (SFRB, 2015). Cependant, les statistiques ne tiennent pas compte des expulsions de locataires qui se déroulent en dehors des déclarations faites à la municipalité à la suite d'une augmentation de loyer ou de pressions voire de menaces exercées contre les locataires. Et quoi qu'il en soit, la question des expulsions cristallise le

8 Depuis 1987, le *San Francisco Rent Board* requiert des propriétaires qu'ils lui notifient les évictions de logements locatifs et lui en spécifient les motifs : vente du logement (autorisée depuis 1986 par l'*Ellis Act*, une loi californienne visant à assouplir le contrôle de loyer exercé par certaines municipalités), emménagement dans les lieux du propriétaire (*Owner Move-In*), découpage en copropriétés (*condominium*), démolition du bâtiment, défaut de paiement des loyers, etc.).

9 www.antievictionmap.com, consulté le 24 juin 2016.

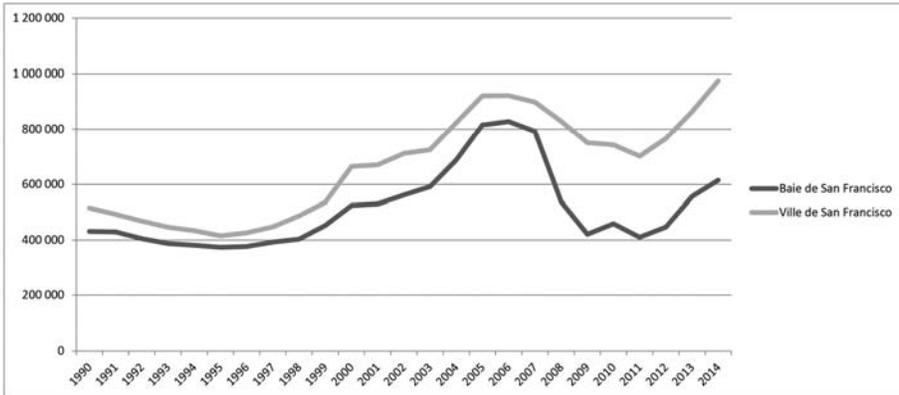


Fig. 3 Évolution des prix de l’immobilier à San Francisco et dans la Baie, 1990-2014 (prix médians en dollars constants). Source : www.vitalsigns-mtc.ca.gov, consulté le 25/06/2016.

Home price trends in San Francisco and the Bay Area, 1990/2014 (inflation-adjusted median prices in dollars).

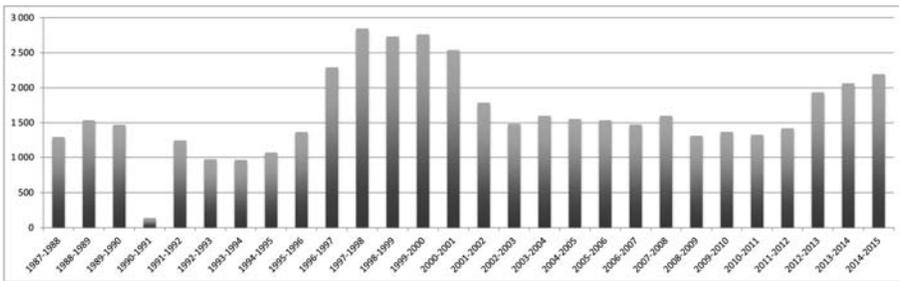


Fig. 4 Évolution des expulsions à San Francisco (tous motifs confondus), 1987-1988/2014-2015. Source : S.F. Rent Board, *Rent Board Annual Report Fiscal Year 2014-2015*, 28 sept. 2015.

Eviction trends in San Francisco (all causes), 1987/1988-2014/2015.

ressentiment face aux différentes formes de déplacement, directes ou indirectes, induites par la crise du logement et auxquelles les différents milieux sociaux sont très inégalement vulnérables. De fait, les ménages à faibles revenus (moins de 80 % du revenu médian local), sont deux fois plus susceptibles de quitter San Francisco que ceux des catégories plus aisées : c’est le cas de 12,3 % des premiers contre 5,9 % des seconds en 2013 (SFOEA, 2015).

Plus largement, les expulsions et le déplacement des populations modestes, parmi lesquelles les minorités sont surreprésentées, sont conçus comme les symptômes emblématiques de la gentrification affectant (certains) quartiers populaires de la ville. Ainsi la Mission est-elle devenue l’épicentre des mouvements anti-gentrification à San Francisco. À la fin des années 1990 déjà, le sentiment

d'injustice suscité par ce processus, qui affectait particulièrement durement les habitants hispaniques les plus vulnérables, avait poussé un ensemble de groupes et d'associations à s'unir dans la *Mission Anti-Displacement Coalition* (MAC) afin de mettre en œuvre une stratégie de résistance inédite (Brahinsky *et al.*, 2013). Estimant que la lutte contre les méfaits de la gentrification était vaine, elle cherchait à peser, en amont, sur l'un des moteurs de la gentrification – les réglementations d'urbanisme ; elle militait activement pour une restriction des nouveaux zonages envisagés par la municipalité pour la Mission et d'autres quartiers populaires voisins, qui visaient à autoriser la construction de logements destinés aux classes moyennes-supérieures en remplacement de bâtiments consacrés à l'artisanat et à l'industrie légère – et qui auraient donc provoqué l'accélération de la gentrification. La médiatisation de cette lutte anti-gentrification doit notamment son succès à la diffusion d'affiches réalisées par des collectifs d'artistes (cf. Fig. 5). Leurs slogans ironiques (*A Last Mexican Found in the Mission !*, ou *Come Enjoy The Mission : Cleaner, Brighter, Whiter (tablecloths)*) rappellent d'ailleurs à quel point, à San Francisco et plus largement aux États-Unis, la gentrification (et la société en général) est interprétée au regard des catégories ethno-raciales, opposant souvent les « gentrificateurs » blancs aux « gentrifiés » issus des minorités. J'ai cependant montré, à partir du cas de la Mission justement, que cette dichotomie simpliste méritait d'être nuancée (Lehman-Frisch, 2007).

Pourtant, à la fin des années 2000, les discours anti-gentrification semblent devenir inaudibles au point qu'un certain nombre d'observateurs et d'activistes se demandent s'il n'est pas trop tard pour lutter contre la gentrification, et si l'on n'assiste pas à « la mort de la ville » (Brahinsky, 2014), entendue comme une ville diverse, pétrie de l'idéal de justice et militante. L'année 2013, qui marque le début d'une nouvelle vague du sentiment anti-gentrification et des mobilisations qui l'accompagnent, leur donne tort.

3.2 Ressentiment et mobilisations contre les « High Tech »

Alors que les sentiments anti-gentrification, à la fin des années 1990, se dirigeaient contre les *Yuppies*¹⁰ – comme en témoigne l'existence du groupuscule *Mission Yuppies Eradication Project*, qui encourageait, via une campagne d'affichage informelle, à la dégradation de leurs biens (voitures, commerces, logements) –, ce sont aujourd'hui les *Techies* qui sont désignés comme responsables de la gentrification, et, plus largement, de la crise du logement et des inégalités à San Francisco. De fait, le secteur des hautes technologies, qui s'est historiquement développé dans la Silicon Valley (comtés de San Mateo et surtout de Santa Clara), a opéré un « retour en ville » à partir de la fin des années 1990, qui s'est accéléré de manière spectaculaire depuis 2010 : il représente 8 % des emplois en 2013, contre 1 % en 1990, et occupe plus du cinquième de la superficie des bureaux (Metcalf, Terplan, 2013-2014).

10 L'appellation *Yuppies* signifie *young urban professionals* et désigne les jeunes employés du tertiaire supérieur qui résident en ville.



Source : photo de l'auteur, 2000.

Fig. 5 « *One Last Mexican Discovered in the Mission District* », affiche accolée sur la façade d'une galerie d'art hispanique sur la 24^e rue (2000).

« *One Last Mexican Discovered in the Mission District* », poster on the wall of a Hispanic gallery on 24th Street (2000).

Les réactions « *anti-techs* » ont proliféré à partir du printemps 2013 : manifestations, graffitis, articles et reportages (presse, télévision, blogs locaux, nationaux et internationaux) ont publiquement exprimé ce que certains ont qualifié de « lutte des classes contre la culture *tech* »¹¹. La multiplication des entreprises des hautes technologies est d'abord accusée d'alimenter directement les inégalités de revenus en attirant une main-d'œuvre jeune, blanche, principalement masculine, et surtout, bénéficiant de salaires considérablement plus élevés que dans les autres secteurs économiques de la ville. C'est en partie vrai : le salaire moyen dans les hautes technologies est de 176 000 dollars annuels en 2014 (Pender, 2015). Il ne faut cependant pas oublier que ce groupe ne constitue qu'une petite minorité de la population active de la ville. D'une part ils ne sont pas le seul groupe à bénéficier de salaires très élevés : c'est aussi le cas du secteur des services financiers et professionnels et des autres activités du secteur créatif (SFOEWD, 2014) ; les managers et les juristes sont même mieux rémunérés que les informaticiens (respectivement 142 600, 131 200 et 108 800 dollars par an en moyenne) (ABAG, 2015). Parmi les multi-millionnaires de San Francisco par exemple, seul le quart tire sa fortune des hautes technologies (WEALTH-X, 2015 a et b). D'autre part, l'incontestable polarisation des revenus dans la ville procède aussi de la croissance du secteur du tourisme et des loisirs, qui offre *a contrario* les salaires les plus faibles, et du déclin de celui des services de proximité, qui constitue une importante réserve d'emplois aux salaires moyens (OEWD, 2014). Enfin, comme le fait remarquer Rachel Brahinsky (2014), la catégorie *Techies* masque le flou, l'hétérogénéité et l'ambivalence d'une population que le recensement permet mal de cerner, et qui comprend aussi bien des entrepreneurs aux salaires astronomiques soucieux de leurs seuls gains, que des individus aux convictions anti-capitalistes qui utilisent précisément leurs compétences informatiques (et leur temps) pour s'investir dans le militantisme.

Il n'empêche que c'est le groupe qui cristallise les ressentiments, principalement en raison de la pression que leur présence fait peser sur le coût de la vie local et en particulier sur le marché du logement. C'est le sens des mobilisations contre les *Google bus*, qui ont largement été diffusées dans les médias nationaux et internationaux : ces navettes de luxe, connectées à internet, affrétées par Google (et d'autres entreprises des hautes technologies) pour acheminer leurs salariés résidant à San Francisco jusqu'à leurs campus de la Silicon Valley, sont accusées d'exploiter les infrastructures de la ville sans contrepartie financière (ou pour un montant dérisoire), de désorganiser la circulation (des bus publics notamment), et surtout de contribuer directement à la gentrification de San Francisco en facilitant l'installation de leurs employés dans la ville, a fortiori à proximité

11 Plusieurs titres de la presse locale, nationale et internationale reprennent cette idée : « In this Silicon Valley tech culture and class war, we're fighting about the wrong things » ; *Wired*, 16 décembre 2013 ; *Huffington Post*, « San Francisco's Invisible Class War », 14 mai 2014 ; *Time*, « The class war is back on in San Francisco », 2 avril 2014 ; *SF Bay Guardian* : « Read this : 11 national news outlets cover SF's tech culture war », 20 décembre 2013 ; *Le Monde* : « San Francisco contre les riches "techies" », 10 mai 2014.

des arrêts des navettes (Goldman, 2012). Autre société d'envergure mondiale – originaire de San Francisco –, Airbnb est fortement critiquée, au-delà de la question de la rémunération de ses employés, pour inciter les propriétaires à retirer des logements du marché de la location longue durée pour les louer plus avantageusement en location touristique, contribuant ainsi à accentuer la pression sur le marché du logement sans même se soucier de verser à la ville les taxes afférentes – ces critiques ont été suffisamment relayées pour qu'un conseiller municipal commande un rapport du service du budget sur cette question (SFBS, 2016). Autrement dit, ce ne sont pas tant les inégalités de revenus qui sont contestées que leurs impacts sur l'espace urbain, et en particulier sur le logement.

Que ce sentiment « anti-tech » soit largement partagé par les San Franciscains ou qu'il soit le fait d'une minorité de militants¹², le fait est qu'il a constitué une motivation fondamentale de l'émergence des mouvements de résistance.

3.3 Les ressorts de la culture de la contestation

Si, à San Francisco, ce sentiment d'injustice s'est traduit concrètement par des mobilisations, c'est en grande partie grâce à l'héritage d'une importante culture locale de la contestation. Dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la ville a en effet été engagée – et souvent pionnière – dans une multitude de mouvements de contestation. Dans les années 1950 et 1960, les San Franciscains ont été les premiers à s'élever contre la construction d'autoroutes intra-urbaines, dans un mouvement qui a ensuite été baptisé « *Freeway revolt* » et qui s'est étendu à de nombreuses autres villes états-uniennes. Ils ont aussi protesté contre la politique de rénovation urbaine : après avoir constaté les ravages des démolitions effectuées dans le quartier afro-américain de Western Addition, ils se sont mobilisés pour arrêter le processus qui devait s'étendre notamment au quartier de la Mission – avec succès. À partir des années 1960 et 1970, San Francisco a aussi été au cœur de la lutte pour les droits civiques (des Afro-Américains, des Hispaniques, des Amérindiens, et des homosexuels). Au total, les années 1968-1978 apparaissent rétrospectivement comme « la décennie qui a secoué la ville », pour reprendre le titre d'un livre qui revient sur les innombrables facettes des mobilisations qui ont redessiné les contours des valeurs et des modes d'action du progressisme de San Francisco (Carlsson, 2011).

Que cet idéal de justice et cette culture de la contestation aient perduré jusqu'à aujourd'hui en dépit des immenses pressions économiques et sociales qui pèsent sur la ville peut sembler étonnant. Plusieurs facteurs permettent sans doute de l'expliquer (Beitel, 2013). D'abord, les années 1970 ont incontestablement consolidé et étendu la réputation de San Francisco comme le haut lieu de

12 Une série de sondages a révélé que les habitants seraient peu nombreux à contester la place des hautes technologies (San Francisco State University, décembre 2013 ; Bay Area Council, mars 2014 et janvier 2015). Leur interprétation ne fait cependant pas consensus, la diminution du nombre de citoyens critiques du secteur des hautes technologies pouvant justement résulter de leur départ forcé de la ville suite à la gentrification.

l'innovation sociale, politique et économique aux Etats-Unis, attirant ainsi vers elle une migration sélective de populations elles-mêmes imprégnées (voire délibérément en quête) de ces valeurs – les ménages anticonformistes et les jeunes adultes diplômés et hautement qualifiés sont surreprésentés dans la population de la ville. Peut-être aussi la petite taille de San Francisco, en restant à la portée des associations ou des groupes locaux, favorise-t-elle les mobilisations locales.

On peut enfin supposer que le bouillonnement des années 1960-1970 a posé les bases d'une culture et de valeurs partagées de tolérance et de justice, mis en place un réseau durable d'associations, de structures et de ressources potentiellement mobilisables, et finalement pérennisé le militantisme en contribuant à sa professionnalisation. C'est le cas de la Mission, où une multitude d'associations avaient émergé dans les années 1970 et s'étaient rassemblées dans la Mission Coalition Organization (MCO) dans le but d'établir un programme commun leur permettant de candidater aux subventions fédérales du programme « *Model Cities* » impulsé par le Président Johnson en 1966 (Carlsson, 2011 ; Beitel 2013). En 1983, Manuel Castells recensait plus d'une centaine d'associations issues de ce mouvement ; la plupart d'entre elles sont encore actives aujourd'hui. Ce n'est finalement pas un hasard si l'épicentre du mouvement anti-gentrification actuel est situé dans la Mission, où subsiste ce dense réseau d'associations militantes, héritier direct de ces années d'intense mobilisation.

Finalement, les mobilisations ne résultent pas « naturellement » de l'existence d'inégalités – aussi injustes soient-elles – mais elles s'appuient à San Francisco sur l'existence d'un fort sentiment d'injustice (contre les configurations spatiales des inégalités) et sur une combinaison de facteurs locaux favorables. Le cas de San Francisco illustre ainsi parfaitement « l'importance des contextes spatiaux, sociaux et politiques dans les conditions d'expression publique du juste et de l'injuste » (Gervais-Lambony *et al.*, 2014, p. 209).

4 Quelles politiques municipales face aux inégalités ?

Comment l'idéal de justice exprimé par la société civile à l'occasion des mobilisations contre les inégalités (urbaines) se traduit-il dans les politiques publiques ? San Francisco est-elle une « ville juste » (ou injuste) au regard des trois critères identifiés par Susan Fainstein : démocratie/participation, différence/reconnaissance, et égalité/distribution (Fainstein, 2010) ?

4.1 Capitale du progressisme ou « virage à droite » ?

En 1992, Richard DeLeon surnommait San Francisco la « Ville de la Côte de gauche » (*The Left Coast City*). Vingt ans plus tard, il se demande si elle peut toujours être considérée comme la capitale du progressisme : « [San Francisco] mérite-t-elle vraiment sa réputation d'exception politique qui dépasse toutes les normes en termes d'activisme, de gauchisme et de tolérance ? » (DeLeon, 2002). S'appuyant sur les conclusions d'une étude comparative sur le capital

social aux Etats-Unis, il répond par l'affirmative. Précisons que la notion de « progressisme » réfère *stricto sensu* au mouvement réformiste qui s'est développé entre les années 1890 et les années 1920 aux Etats-Unis et qui visait à adapter la société aux changements induits par la modernisation en rompant avec les principes du laisser-faire, dans une perspective de justice sociale. Plus largement, il s'oppose aujourd'hui au conservatisme et désigne une idéologie qui vise à garantir la liberté des individus tout en développant l'État Providence pour réduire les inégalités¹³ – elle a inspiré le *New Deal* de F.D. Roosevelt ou la *Great Society* de L.B. Johnson par exemple. A San Francisco, qui est massivement acquise au Parti Démocratique¹⁴, le rapport de force politique est ancré à gauche de l'éventail politique national, se jouant entre modérés et progressistes. Pour ces derniers, l'idéal de justice sociale est donc central.

Alors que les inégalités n'ont cessé d'augmenter depuis quinze ans, San Francisco est-elle toujours une ville progressiste aujourd'hui et cela se traduit-il par des politiques municipales visant à les réduire ? Nombreuses sont les voix qui dénoncent un « virage à droite de San Francisco » (McIntire, 2014). Elles critiquent la politique du maire actuel de San Francisco : en favorisant d'une part les entreprises des hautes technologies (qui contribuent à accentuer les inégalités de revenus)¹⁵ et d'autre part les promoteurs immobiliers (qui bénéficient de et participent à la gentrification), il céderait aux injonctions de compétitivité (celle de la « ville créative ») et alimenterait directement les inégalités, au détriment de l'idéal de justice. San Francisco aurait-elle finalement cédé aux pressions de la néo-libéralisation qui affectent la plupart des grandes villes du monde¹⁶ ? Est-elle sur le point de devenir une ville moins diverse, plus inégale, plus gentrifiée... et finalement moins progressiste et moins juste que sa réputation politique ne le laisse penser ?

En dépit de cette crainte largement exprimée dans les débats locaux, une étude a montré que non seulement San Francisco est encore aujourd'hui la ville des Etats-Unis dont les habitants expriment les idées les plus progressistes – devant Washington D.C., Seattle, Oakland et Boston –, mais aussi l'une de celles qui les a le plus mises en pratique dans ses politiques, en collectant des impôts et en y consacrant un budget (par habitant) parmi les plus élevés du pays (Tausanovitch, Warshaw, 2014).

13 On peut le rapprocher du « libéralisme américain moderne ». On notera qu'en France, le « libéralisme » a une acception très différente, comme le remarquait déjà l'historien Arthur Schlesinger en 1956.

14 Aux élections présidentielles de 2008 et 2012 par exemple, les San Franciscains ont voté à 84 % pour Barack Obama, et à l'échelle locale, tous les membres du conseil municipal sont démocrates en 2016.

15 Par exemple, l'exemption provisoire de taxes accordée à Twitter par le maire en 2011 contre la promesse de ne pas quitter la ville pour la Silicon Valley, représenterait un manque à gagner de 56 millions de dollars pour la ville et a été perçue comme une insupportable injustice, continuant de susciter des protestations indignées (Cutler, 2014).

16 Pour une excellente revue critique de la question de la néolibéralisation urbaine et de ses liens avec la justice spatiale, voir Morange, Fol, 2014.

4.2 Des politiques municipales à la pointe du progressisme

De fait, dans de nombreux domaines, San Francisco a mis en place des politiques publiques exceptionnellement progressistes, imprégnées de l'idéal de justice, comme le montrent quelques exemples emblématiques. C'est ainsi la première ville des Etats-Unis à avoir institué un salaire minimum en 2003, et elle détient encore aujourd'hui le record du salaire horaire le plus élevé (10,78 dollars en 2014) – bien qu'il faille relativiser cette performance en rappelant que ce montant la place au-dessous du niveau du salaire minimum fédéral de 1968 si celui-ci avait été indexé à l'inflation, et que depuis 2005 à San Francisco, le loyer médian a augmenté deux fois plus vite que lui au cours de cette période. Dans ce contexte, San Francisco est à nouveau la première ville, avec Seattle, à augmenter son salaire horaire minimum à 15 dollars (à partir de 2018) et à l'indexer à l'inflation. On pourrait certes interroger l'efficacité de cette mesure, mais ce qui importe ici, c'est de souligner le consensus autour de cette politique : la proposition n'a suscité aucune opposition majeure, y compris de la part de la Chambre de Commerce, et elle a finalement rassemblé un large consensus avec 77 % des votes en sa faveur lors du référendum de 2014 (SFOEA, 2014).

Dans le domaine du logement, San Francisco atteste également de politiques à la pointe du progressisme. La ville a ainsi mis en place un contrôle des loyers en 1979 (et l'a renforcé en 1992), certes plus de trois décennies après New York, qui est l'incontestable pionnière en la matière, mais on estime qu'il protège aujourd'hui environ 76 % des logements du marché locatif (173 000 logements), soit une proportion bien plus élevée qu'à New York (Uh, 2015). Les années 1970 ont également été le temps du développement d'une politique de construction de « logements abordables » (*affordable housing*)¹⁷, qui a culminé en 1992 avec le passage d'une mesure imposant aux promoteurs immobiliers que toutes les constructions de plus de dix logements incluent une part de logements abordables ou paient une taxe compensatoire (*inclusionary housing*). Largement poussée et prise en charge par des associations locales à but non lucratif (mais financées par diverses sources fédérales ou locales), elle a conduit à la construction d'un total de plus de 20 000 logements à ce jour (Beitel, 2013). À quoi il faut encore ajouter 18 000 logements sociaux et 20 000 logements régulés en hôtels meublés (*single-room occupancy hotels*) (SFPD, 2015 a et b). Au total, ces différents types de logements aidés rendent compte de plus de 53 % du stock de logement (Rosen, Sullivan, 2014). En novembre 2015, une proposition de loi autorisant la ville à émettre des obligations à hauteur de 310 millions de dollars pour financer le logement abordable (sous la forme de construction et de réhabilitation de logements abordables ou de logements sociaux, et d'aide aux logements destinés aux ménages de revenus moyens) a recueilli le soutien massif des électeurs San Franciscains (74 %).

17 La définition du « logement abordable » variant selon les programmes sociaux, certains proposent de considérer qu'il correspond aux logements « dont le coût ne dépasse pas 30 % du revenu des ménages qui se situent entre 50 et 120 % du revenu médian local » (Beitel, 2013, p. 35).

La question des sans-domiciles fixes (*homeless*) est une autre préoccupation sociale majeure à San Francisco : en 2015, on recense environ 6 700 SDF (ASR, 2015), et ils sont très visibles dans la ville, dans le quartier du Tenderloin, sur les trottoirs de la rue Market ou de la 6^e rue, ou encore sous les bretelles des autoroutes intra-urbaines. La ville ne ménage pourtant pas sa peine : elle leur consacre 165 millions de dollars par an, soit le budget par habitant le plus élevé des États-Unis pour cette population (Knight, 2014). En 2016, elle est même la première à créer un service municipal spécialement dédié à cette question, le *Department of Homelessness and Supportive Housing*, destiné à coordonner la multitude de programmes et d'associations d'aide aux SDF existant sur le territoire de San Francisco. Ces efforts, qui ont permis de sortir de la rue près de 19 500 personnes entre 2004 et 2014 (Knight, 2014), ne sont cependant pas parvenus à faire baisser le nombre de SDF – de puissantes forces nationales et locales (qu'il serait trop long de développer ici) alimentant continuellement cette population. Finalement, comme le conclut une étude sur les SDF dans la ville, « l'histoire de San Francisco, c'est en grande partie l'histoire d'une municipalité qui s'efforce d'accueillir et de pourvoir aux besoins de ses habitants justement en grande partie mis en difficulté par les forces du marché » (McGarry, 2008, p. 9).

San Francisco, enfin, est accueillante envers les immigrés. Dans les années 1980, elle compte parmi les premières « villes sanctuaires » (*sanctuary city*) aux États-Unis, après Los Angeles – sur 31 villes au total aujourd'hui. En revendiquant ce statut, elle signale son refus de faire collaborer sa police et son administration avec les services d'immigration pour poursuivre les sans-papiers. Malgré de fortes pressions à l'échelle nationale suite à un fait divers impliquant un immigrant, San Francisco a encore réaffirmé son attachement à ce statut en octobre 2015 (Green, 2015). La ville possède également une Immigrant Rights Commission depuis 1997, destinée à « améliorer la qualité de vie et la participation civique des immigrants ». Une étude sur l'intégration des immigrants dans dix comtés californiens place San Francisco au premier rang pour la « chaleur de l'accueil » réservé aux immigrants, notamment grâce à l'existence d'une quarantaine d'associations destinées à pourvoir aux besoins (légaux, économiques, d'éducation et de santé, etc.) des immigrants pour une population de plus de 105 000 immigrants non citoyens, soit la proportion la plus élevée des comtés de l'État (Pastor *et al.*, 2012).

Finalement, les « succès impressionnants » du progressisme à San Francisco (Beitel, 2013, p. 190), sa capacité à traduire les idéaux de ses citoyens en politiques concrètes, résultent de plusieurs facteurs. D'abord, son système politique, l'un des plus décentralisés des villes états-uniennes, est conçu pour encourager la participation locale : le pouvoir du maire est contrebalancé par un conseil municipal composé de onze membres élus sur la base de circonscriptions locales ; « les associations de quartier et les organismes communautaires jouent ainsi un rôle régulateur essentiel dans cette vision de la gouvernance, servant de vecteurs essentiels pour exprimer les souhaits des habitants en matière de politique publique » (p. 158). Ensuite, si la ville est relativement petite, elle reste assez

grande pour que sa base fiscale lui assure des ressources suffisantes. Enfin, sa position dominante dans l'économie mondiale, en faisant d'elle une ville hautement rentable pour les investisseurs, met le gouvernement municipal en position de force pour négocier avec eux les contreparties sociales réclamées par les mouvements locaux (Beitel, 2013).

5 Conclusion

Si San Francisco est une ville inégale, elle reste une ville imprégnée de l'idéal de justice. De fait, elle a mis en place des politiques qui la situent à la pointe du progressisme aux Etats-Unis dans une multitude de domaines – du salaire minimum au logement abordable, des SDF aux immigrants. Paradoxalement, en accueillant et en servant les populations les plus vulnérables, ces politiques contribuent (aussi) à creuser les inégalités : *a contrario*, en leur refusant une place dans la ville, San Francisco deviendrait incontestablement une ville moins inégale car plus exclusivement composée de populations riches... et donc plus injuste. Mais n'en va-t-il pas de la responsabilité sociale et civique d'une ville qui figure parmi les plus riches des Etats-Unis, voire du monde, que de redistribuer ses bénéfices à ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir contribuer à construire sa fortune ?

Ce progressisme politique n'est pas le fruit du hasard ; il ne procède pas non plus « naturellement » des inégalités. Il est au contraire le résultat de décennies de mobilisations à San Francisco, qui s'appuient sur un milieu local dense et dynamique d'associations et de militants – en grande partie hérité des mouvements civiques des années 1960-1970 –, et qui sont parvenues à peser efficacement sur les politiques publiques, voire sur les actions d'entreprises privées¹⁸, y compris ces toutes dernières années, alors même que les forces économiques ne semblaient plus pouvoir être contrebalancées. Ces mobilisations s'appuient elles-mêmes sur une certaine vision de la ville (et de la société) juste, ouverte et tolérante – ces fameuses « valeurs de San Francisco » auxquelles les Républicains conservateurs s'en prennent régulièrement (Agee, 2014) –, à laquelle les évolutions socio-économiques contemporaines leur semblent contrevenir. Autrement dit, la virulence même des débats sur les inégalités, la prévalence de ce sentiment d'injustice et l'intensité des mobilisations attestent de la persistance de l'idéal de justice à San Francisco, et expliquent finalement les succès du

18 Plusieurs entreprises des hautes technologies comme Google, Salesforce, Airbnb, investissent parfois dans des actions visant à diminuer les inégalités et compenser les effets pervers produits par leur présence. Ces actions soulèvent deux questions. D'abord, celle de la sincérité de la préoccupation de justice qui sous-tend ces actions : on peut suspecter que leur motivation n'est pas désintéressée et qu'il s'agit aussi (d'abord) pour elles de redorer leur image écornée au cœur même du berceau mondial des hautes technologies, en montrant qu'elles assument (un peu) leur responsabilité sociale. Mais au fond, peu importent les intentions secrètes de ces entreprises. Il est plus intéressant sans doute de se demander si ces actions relèvent de la philanthropie classique aux Etats-Unis (Peretz, 2012), ou si elles révèlent une pension à l'action sociale plus forte à San Francisco qu'ailleurs...

progressisme à San Francisco. Dans un contexte de désengagement de l'État fédéral (Katz, Bradley, 2013), on mesure tout l'enjeu de ces mouvements locaux à l'échelon municipal.

L'avenir de San Francisco, prise dans la contradiction entre néo-libéralisation et préoccupations de justice, est cependant loin d'être acquis et soulève deux questions inquiétantes auxquelles il est encore difficile de répondre. D'abord, parce que la mobilisation repose sur un petit groupe de militants capables de relayer leurs idées et d'obtenir le soutien d'un plus grand nombre d'habitants, on peut se demander ce qu'il adviendra de la lutte contre les inégalités alors que cette population est elle-même vulnérable au déplacement lié à la gentrification – une tendance que de nombreux observateurs ont déjà constatée. Ensuite, les inégalités résultent de processus plus vastes – régionaux, nationaux et internationaux – sur lesquels la ville de San Francisco a bien peu de prise. Même si la municipalité mettait la totalité de ses forces dans la lutte contre les inégalités dans une quête sincère et entière de justice, quelle résistance peut-elle y opposer ? Cela pose ultimement la question du pouvoir du gouvernement municipal (d'une petite ville) dans le contexte de la mondialisation.

LAVUE, UPL
 Univ Paris Nanterre, CNRS
 F-92000 Nanterre
 sonia.lehman-frisch@u-paris10.fr

Bibliographie

- ABAG (Association of Bay Area Governments) (2014), *Enhancing Regional Economic Prosperity : Fair Housing and Equity Assessment Report*, Oakland, 90 p.
- ABAG (Association of Bay Area Governments) (2015), *San Francisco Bay Area State of the Region : Economy Population Housing 2015*, site internet (reports.abag.ca.gov consulté le 18 juillet 2016)
- Agee C. L. (2014), *The Streets of San Francisco : Policing and the Creation of a Cosmopolitan Liberal Politics, 1950-1972*, The University of Chicago Press, 256 p.
- ASR (Applied Survey Research) (2015), *San Francisco Homeless Point-in-time Count & Survey*, rapport, 84 p.
- Beitel K. (2013), *Local Protest, Global Movements : Capital, Community and State in San Francisco*, Philadelphie, Temple University Press, 220 p.
- Berube A. (2014), « All Cities Are Not Created Unequal », *Brookings Institute, Metropolitan Opportunity Series* n° 52.
- Berube A., Holmes N. (2015), « Some Cities are Still More Unequal than Others – An Update », *Brookings Institute*, 17 mars.
- Brahinsky R. (2014), « The Death of the City ? », *Boom : A Journal of California*, 4-2, p. 43-54.
- Brahinsky R., Chion M., Feldstein L. (2012/2013), « Reflections on Community Planning », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, n° 5.
- Bret B., Gervais-Lambony P., Hancock C., Landy F. (dir.) (2012), *Justice et injustices spatiales*, Presses universitaires de Paris Ouest-Nanterre, 315 p.

- Bret B. (2015), *Pour une géographie du juste : Lire les territoires à la lumière de la philosophie morale de John Rawls*, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 275 p.
- CAR (California Association of Realtors) (2016), *Housing Affordability Index – Traditional*, Q1.
- Carlsson C. (dir.) (2011), *Ten Years that Shook the City : San Francisco 1968-1978*, San Francisco, City Lights Foundation, 344 p.
- Castells M. (1983), *The City and the Grassroots : A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*, University of California Press, 450 p.
- Chetty R., Hendren N. (2015), « The Impacts of Neighborhoods on Intergenerational Mobility : Childhood Exposure Effects and County-Level Estimates », *Harvard University and NBER*, mai.
- Chetty R., Hendren N., Kline P., Saez E., Turner N. (2014), « Is the United States Still a Land of Opportunity ? Recent Trends in Intergenerational Mobility », Executive Summary of NBER Working Paper 19 844, janvier.
- Corak M. (2012), « Inequality from Generation to Generation : The United States in Comparison », article non publié, University of Ottawa, <http://milesorak.com/2012/01/12/here-is-the-source-for-the-great-gatsby-curve-in-the-alan-krueger-speech-at-the-center-for-american-progress/>, consulté le 05/07/2015.
- Cutler K.-M. (2014), « How Burrowing Owls Lead to Vomiting Anarchists (Or S.F.'s Housing Crisis Explained) », *Tech Crunch*, 14 avril.
- DeLeon R. E. (1992), *Left Coast City : Progressive Politics in San Francisco, 1975-1991*, University Press of Kansas, 239 p.
- DeLeon R. (2002), « Only in San Francisco ? The City's Political Culture in Comparative Perspective », *The Urbanist*, SPUR, 1^{er} novembre.
- Dumhoff W. (2011), « Why San Francisco Is (or Used to Be) Different : Progressive Activists and Neighborhoods Had a Big Impact », blog de DUMHOFF William, Who Rules America, novembre, http://www2.ucsc.edu/whorulesamerica/local/san_francisco.html, consulté le 10 avril 2015.
- Fainstein S. (2010), *The Just City*, Cornell University Press, 212 p.
- Fraser N. (1998), « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires », *Politique et Sociétés*, vol. 17, n° 3, p. 9-36.
- Gervais-Lambony P., Benit-Gbaffou C., Musset A., Piermay J.-L., Planel S. (dir.) (2014), *La justice spatiale et la ville : Regards du Sud*, Karthala, 279 p.
- Gervais-Lambony P., Dufaux F. (2009), « Justice... spatiale ! », *Annales de Géographie*, n° 665-666, p. 3-16.
- Ghorra-Gobin C. (2015), *La métropolisation en question*, PUF.
- Glaeser E., Vigdor J. (2012), *The End of the Segregated Century : Racial Separation in America's Neighborhoods, 1890-2010*, Civic report, n° 66, CSLL, Manhattan Institute, 36 p.
- Goldman A. (2013), *The « Google Shuttle Effect » : Gentrification and San Francisco's Dot Com Boom 2.0*, mémoire de Master, Department of City and Regional Planning, University of California, Berkeley, 43 p.
- Green E. (2015), « Supervisors Say S.F.'s Sanctuary City Policies are Just Fine », *SFGate*, 20 octobre.
- Hackworth J. (2007), *The Neoliberal City : Governance, Ideology and Development in American Urbanism*, Cornell University Press, 248 p.
- Harvey D. (1973), *Social Justice and the City*, The Johns Hopkins Press, Baltimore, 336 p.
- Katz B., Bradley J. (2013), *The Metropolitan Revolution : How Cities and Metros Are Fixing Our Broken Politics and Fragile Economy*, Brookings Institution Press, 288 p.
- Knight H. (2008), « A Decade of Homelessness : Thousands in S.F. Remain in Crisis », *SFGate*, 27 juin.

- Lehman-Frisch S. (2003), « La Mission, barrio de San Francisco : L'hispanisation d'un quartier américain et de sa rue commerçante », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, p. 117-135.
- Lehman-Frisch S. (2008), « Gentrifieurs, gentrifiés : Cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco) », *Espaces et sociétés*, n° 132, p. 143-160.
- Lehman-Frisch S. (2009), « La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche », *Annales de géographie*, n° 665-666, p. 94-115.
- Lehman-Frisch S. (2015), « San Francisco, métropole inégale », *La Vie des idées*, 2 octobre.
- Marcuse P., Connolly J., Novy J., Potter C., Steil J. (dir.) (2011), *Searching for the Just City : Debates in Urban Theory and Practice*, Routledge, 288 p.
- Marx K. (1872-1875), *Le capital : Critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 814 p.
- McGarry D. T. (2008), *The Politics of Homelessness in San Francisco*, thèse de doctorat non publiée, Université de Stanford.
- McIntire G. (2014), « The Rightward Turn of San Francisco : Why it May no Longer be America's Iconic Liberal City », *salon.com*, 16 février.
- Metcalf G., Terplan E. (2013), « The Tech Boom : San Francisco Added Jobs Faster than Any Other City in the Country in 2013 », *The Urbanist*, 529, SPUR, 17 décembre.
- Mirafab F., Wilson D., Salo K. (2015), *Cities and Inequalities in a Global and Neoliberal World*, Routledge, 236 p.
- Morange M., Fol S. (2014), « Ville, néo-libéralisation et justice », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, n° 6.
- MTC (Metropolitan Transportation Commission) (2015), *Vital Signs*, site internet de données sur la métropole de San Francisco (www.vitalsigns.mtc.ca.com, consulté le 30 juillet 2015).
- Norton M. J., Ariely D. (2011), « Building a Better America – One Wealth Quintile at a Time », *Perspectives on Psychological Science*, vol. 6, n° 1, p. 9-12.
- Pastor M., Ortiz R., Carter V. (2012), *California Immigrant Integration Storecard, CSII*, University of Southern California, septembre.
- Pender K. (2015), « Tech Wages, Rents still roaring in Bay Area », *SFGate*, 3 décembre.
- Peretz P. (2012), « Pratiques du don : La philanthropie en France et aux États-Unis - Débat entre Anne Bory, Nicolas Guilhot, Sabine Rozier et Olivier Zunz », *La Vie des idées*, 27 mars.
- Piketty T. (2013), *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 976 p.
- Rawls J. (1971), *Théorie de la justice*, Paris, coll. « Point », 672 p.
- Rosen M., Sullivan W. (2014), « From Urban Renewal and Displacement to Economic Inclusion : San Francisco Affordable Housing Policy, 1978-2014 », *Stanford Law and Policy Review*, 25, janvier.
- Saez E., Zucman G. (2014), « Exploding Wealth Inequality in the United States », Washington Center for Equitable Growth, octobre.
- SFBS (San Francisco Board of Supervisors) (2016), *Short-term Rentals, 2016 Update*, Budget and Legislative Analyst, Policy Analysis report, rapport au Supervisor Campos, 7 avril.
- SFOEA (San Francisco Office of Economic Analysis) (2012), *Enacting a Gross Receipts Tax, and Phasing Out the Payroll Expense Tax : Economic Impact Report*, City and County of San Francisco, 18 juillet.
- SFOEA (San Francisco Office of Economic Analysis) (2014), *Increasing the Minimum Wage : Economic Impact Report*, City and County of San Francisco, 17 juillet.
- SFOEA (San Francisco Office of Economic Analysis) (2015), *General Obligation Bond for Affordable Housing : Economic Impact*, City and County of San Francisco, 8 juillet.
- SFOEWD (San Francisco Office of Economic Workforce Development) (2014), *San Francisco Economic Strategy 2014 Update*, City and County of San Francisco.

- SFPD (San Francisco Planning Department) (2012), *San Francisco Neighborhoods : Socio-Economic Profiles – American Community Survey 2006-2010*, City and County of San Francisco, mai.
- SFPD (San Francisco Planning Department) (2015 a), *2014 Housing Element*, City and County of San Francisco, avril.
- SFPD (San Francisco Planning Department) (2015 b), *Housing Balance Report*, City and County of San Francisco, 7 juillet.
- SFRB (San Francisco Rent Board) (2015), *Rent Board Annual Report, Fiscal Year 2014-2015*, City and County of San Francisco, 28 septembre.
- Soja E. (2010), *Seeking Spatial Justice*, University of Minnesota Press, 288 p.
- SVJV (Silicon Valley Joint Ventures) (2015), *Income inequality in the San Francisco Bay Area*, rapport, juin.
- Tausanovitch C., Warshaw C. (2014), « Representation in Municipal Government », *American Political Science Review*, vol. 108, n° 3, p. 605-641.
- Taylor P., Fry R. (2012), *The Rise of Residential Segregation by Income*, Pew Research Center, Social and Demographic Trends, 26 p.
- Uh M. (2015), « A Tale of Two Rent-Controlled Cities : New York City and San Francisco », blog de Trulia, 20 août (consulté le 03/06/2016).
- Walker R., Schafran A. (2015), « The Strange Case of the Bay Area », *Environment & Planning A*, 47-1, p. 10-29.
- Wealth-X (2015 a), *American Ultra Wealth Ranking 2014-2015*, rapport.
- Wealth-X, UBS (2015 b), *Billionnaire Census 2014*, rapport.
- Young I. M. (1990), *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University Press, 304 p.